

RAQUETTE PLOMELIN – TRÉMEOC – PLUGUFFAN

68^{ème} Tournoi Régional de Tennis de Table le **Samedi 3 novembre 2018 à 9 heures**
salle Omnisports de PLOMELIN – Homologué par la ligue de Bretagne

RÈGLEMENT

- 1 - La Raquette PLOMELIN – TREMEOC – US PLUGUFFAN est heureuse de vous inviter à son 68^{ème} tournoi régional de tennis de table qui se déroulera le **3 novembre 2018** à partir de 9 h à la salle omnisports de PLOMELIN.
- 2 - Ce tournoi se dispute en 8 tableaux, par poules de 3 joueurs au premier tour avec 2 qualifiés par poule.
- 3 - Tous les joueurs peuvent s'engager sur deux tableaux. Les Féminines doivent impérativement jouer dans le tableau féminin, et, si elles le désirent dans un autre. Dans le cas où il y aurait moins de 8 inscrits sur l'un des tableaux, l'organisateur se réserve le droit de les répartir sur les autres tableaux suivant leur classement.

**Ensemble Sportif Hent Kéramer
29700 – PLOMELIN**

Inscriptions à compter du 1/10/2017 sur : <http://www.raquetteplomelin.fr> - par courriel : ping.plomelin@gmail.com -Téléphone : 02 98 52 58 59 (répondeur)

Clôture des engagements le vendredi 02 novembre 2018 à 17 h

4 - **Liste des tableaux**

| | |
|--|--------------|
| Tableau A : ouvert à tous les licenciés sans distinction. | Appel à 13 h |
| Tableau B : ouvert aux classés 16 (1699 points) et plus faibles. | Appel à 10 h |
| Tableau C : ouvert aux classés 13 (1399 points) et plus faibles. | Appel à 11 h |
| Tableau D : ouvert aux classés 11 (1199 points) et plus faibles. | Appel à 9 h |
| Tableau E : ouvert aux classés 7 (799 points) et plus faibles | Appel à 11 h |
| Tableau F : ouvert aux Féminines | Appel à 15 h |
| Tableau G : ouvert aux vétérans 2 – 3 - 4 | Appel à 14 h |
| Tableau H : ouvert aux classés 9 (999 points) et plus faibles | Appel à 12 h |

Engagement : 1 tableau 7 €, 2 tableaux = 10 €

- 5 - Aucun engagement ne sera accepté après le vendredi 2 novembre 2018 à 17 h.
- 6 – Le tournoi est placé sous le contrôle de la ligue de Bretagne de tennis de table, les règlements FFTT seront appliqués – Les résultats seront transmis à la ligue et comptabilisé pour le classement individuel de chaque joueur.
- 7 – Le juge-arbitre sera M. Gwénaél DIVANACH et le responsable informatique M. Jonathan LE GOFF (SPID) – Ils seront assistés par Daniel OSSADON.
- 8 – Tous les tableaux seront dotés de 4 lots et d'une coupe.
- 9 - Après trois appels, tout participant sera mis hors compétition – A tous les niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser la table qui leur sera affectée par le juge-arbitre.
- 10 - Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.
- 11 - L'ensemble des participants trouveront sur place de quoi se restaurer.

12 - Récompenses

Tableau A : ½ finalistes 35 € - Finaliste 60 € - Vainqueur 120 € + coupe

Tableau B : ½ finalistes 30 € - Finaliste 40 € - Vainqueur 80 € + coupe

Tableau C : ½ finalistes 20 € - Finaliste 30 € - Vainqueur 70 € + coupe

Tableau D : ½ finalistes 15 € - Finaliste 30 € - Vainqueur 50 € + coupe

Tableau E : ½ finalistes LOT - Finaliste LOT Vainqueur LOT + coupe

Tableau F : ½ finalistes 15 € - Finaliste 30 € - Vainqueur 50 € + coupe

Tableau G : ½ finalistes LOT - Finaliste LOT - Vainqueur LOT + coupe

Tableau H : ½ finalistes LOT - Finaliste LOT - Vainqueur LOT + coupe

Challenge Raquette Plomelin – Tréméoc – Pluguffan

Le vainqueur du tableau A aura, pour un an, la garde du Challenge de l'association, actuellement détenu par André GUYONVARCH de GLEGUER TT

Challenge des Amis de la Raquette (offert par LECLERC FUEL)

Ce Challenge est actuellement détenu par le TTC BREST

Il est attribué au club ayant le meilleur total de points d'après le barème suivant, appliqué dans tous les tableaux :

| | |
|--------------------------|--------------|
| Vainqueur | 6 pts |
| Finalistes | 4 pts |
| Demi-finalistes | 3 pts |
| Quarts Finalistes | 2 pts |
| Tous les engagés | 1 pt |

Le club organisateur ne participe pas au Challenge

Challenge Daniel LE CLEACH

Le gagnant du tableau vétérans se verra attribuer ce challenge pour un an.

Il deviendra la propriété du club l'ayant gagné 5 fois.

Il est actuellement détenu par GUYONVARCH André de GLEGUER TT

LE PRÉSIDENT
Michel LAUTREDOUX